

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 87

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	16
- votants	17
- absents	2
- absente excusée	1

Du jeudi 8 octobre 2020

L'an deux mille vingt le 08 octobre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Demande d'autorisation d'un
prêt d'un montant de
1 521 000.00 € pour des
travaux d'investissement**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Procuration : Amélie MOLTER à Marie-France MERCIERÉtait absente excusée : Amélie MOLTERÉtaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Jean-Pierre MOREAU

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/10/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02 octobre 2020

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, expose au Conseil Municipal qu'une demande de financement a été effectuée auprès de plusieurs banques et auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations pour un emprunt d'un montant de 1 521 000.00 €.

A l'issue de la consultation et des négociations menées avec les banques, il s'avère que le projet de contrat de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne présente le taux le plus avantageux après mise en concurrence.

Les conditions sont les suivantes :

- **Montant** : 1 521 000.00 €

- **Durée** : 10 ans

- **Echéance** : Trimestrielle

- **Type de prêt** : taux fixe à capital progressif

- **Taux fixe** : 0.57 %

- **Frais** : 0.15 % du montant sollicité soit 2 281.50 €

En cas de remboursement anticipé : indemnité semi-actuarielle + 2 mois d'intérêts.

Envoyé en préfecture le 13/10/2020

Reçu en préfecture le 13/10/2020

Affiché le 13/10/2020

ID : 052-215200403-20201008-DEL2020_87-DE



Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt à intervenir avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et à procéder à toute opération prévue par le contrat.



Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt à intervenir avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et à procéder à toute opération prévue par le contrat

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 12 octobre 2020

Le Maire



M. André NOIROT